

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/3

Séance du 22 septembre 2020

**CO 101 DE**

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), RENAUD Jean-Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, TOURNEUR Eric, CARDOT Audrey, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, PETITGUYOT Jean-Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie-Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE-FERRAND Antoine, BAHL Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, BOUILLET Françoise, BOHEME Catherine, RIGOULET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..94

Présents : .72

Votants : ..82

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, PINGAT Martine à FORET Clément (Vice-Président), RIGAUD Hervé à COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BERODIER à FEVRE Michel, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), GENIN Marcelle à BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikaël à BOHEME Catherine

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno

Assistaient à titre consultatif : JACQUOT BOISSON Marylène, LEVEQUE Alain, MORIN Françoise, JACQUES Lucie,

Etaient Excusés : VIONNET André, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, BRENIAUX Denis, GAGNEUR Raphaël, BENETRUY Mickaël, RAVIX Isabelle

Etaient absents : PETIGNY Loïc, BERTHOD Claude, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAVAT Alain, REYNAUD Armande, ROMANET Claude, MARTINS Serge, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Sylvain BENETRUY

Convocation faite le : 15 septembre 2020

**Objet : Réalisation de atlas de la biodiversité communale de la commune de Poligny (39800) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française de la Biodiversité.**

En septembre 2017, l'AFB lançait un Appel à manifestations d'intérêt (AMI) et plusieurs maires, montrèrent de l'intérêt pour cet AMI. La CCAPS a candidaté en partenariat avec les structures associatives régionales œuvrant dans ce domaine (Fédération de chasse, Fédération de pêche, Conservatoire botanique National - Observatoire Régional des Invertébrés, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Conservatoire des Espaces Naturels, plateforme géomatique CIGOGNE) et obtient le financement de 10 atlas de la biodiversité communale.

En septembre 2020, la communauté de communes souhaite à nouveau candidater pour réaliser l'atlas de la biodiversité communale de la commune de Poligny

**Les Atlas de la Biodiversité communale**

Un ABC est une démarche qui permet à une collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel ; cette démarche comporte :

1. Des inventaires et/ou des synthèses naturalistes (là où c'est nécessaire) ;
2. La sensibilisation et la mobilisation des élu(e)s et des citoyen(ne)s ;

Affiché le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 22 septembre 2020  
CO 101 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Réalisation de atlas de la biodiversité communale de la commune de Poligny (39800) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française de la Biodiversité.**

3. La définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité à destination des élus, des citoyens, des entreprises, des agriculteurs, etc.

L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies, la part belle est faite en animation auprès de l'ensemble des habitants des communes concernées.

Lancé en 2010 par le Ministère de l'environnement, le programme est soutenu par l'Agence française pour la biodiversité en partenariat étroit avec les DREALIDRIEE, l'association des Maires de France, Régions de France, les services chargés de l'environnement au sein des conseils régionaux, les Ecomaires, France Nature Environnement (FNE), les CPIE, Humanité et Biodiversité, Vivarmor Nature, le Fonds de Dotation pour la Biodiversité, la Ligue de Protection des Oiseaux, les Parcs nationaux de France et les Parcs naturels régionaux.

#### Objectifs des atlas

1- Permettre d'acquérir une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, favorisant une intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies qu'ils portent (politiques publiques, documents d'urbanisme, gestion d'espaces, incitations auprès des particuliers et entreprises, actions de sensibilisation ... ) ;

2- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus(e)s, les équipes techniques des collectivités ou des structures intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.

3- Impliquer les acteurs locaux pour leur permettre d'améliorer la gestion des espaces publics (ou privés) de la commune ou de la structure intercommunale ;

4- Examiner et intégrer, dans la mesure du possible, les aspects socio-économiques en identifiant les activités locales et leurs impacts, tant positifs que négatifs, sur la biodiversité. Il s'agit d'une démarche complémentaire au PLUI engagé puisque s'adressant directement aux citoyens et aux forces vives du territoire de la CCAPS.

#### Budget

Les coûts sont en dehors du champ de la TVA qui est non applicable puisqu'il s'agit d'associations loi 1901 qui ont fait le choix d'être non assujetties à la TVA.

La communauté de commune sera maître d'ouvrage de l'opération mais ne participera pas au cofinancement du projet, si ce n'est par la mise à disposition du personnel nécessaire au portage et au suivi de l'ABC de Poligny (coût évalué à 4500 € environ).

Cout complet HT	33 128 €
Aide demandée (80% du cout HT)	26 502€
Participation Poligny	6 626 €

#### Calendrier

Action engagée sur une période allant de début octobre 2020 à juin 2022.

Affiché le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 3/3

Séance du 22 septembre 2020

**CO 101 DE (SUITE)**

**Objet : Réalisation de atlas de la biodiversité communale de la commune de Poligny (39800) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française de la Biodiversité.**

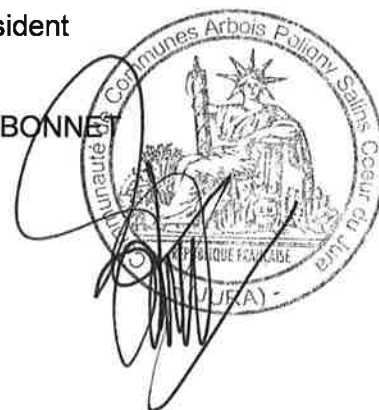
Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- 1 / **DONNE** son accord pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale de Poligny;
- 2 / **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- 3 / **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention au titre de la biodiversité de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et à signer tout document relatif à cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le



ID : 039-200071595-20200922-CO101DE\_2020-DE